

# LE TRAIT D'UNION

LE SYNDICAT UNIFIÉ AGIT POUR CONSTRUIRE !

N° 116

## DOSSIER

• OSONS LA FRATERNITÉ .2.3

## ÉCHOS DU GROUPE

- C'EST POUR OFFRIR ?
- LE DESSOUS DES CARTES
- MIRAGE LORRAIN
- COLLECTE DE SANG DANS L'ENTREPRISE : L'EFFET 13 NOVEMBRE
- FAITES SAUTER LA BANQUE !
- UN ENGAGEMENT FRATERNEL : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE
- SOYEZ HEUREUX, JE LE VEUX !
- TOUT RESTE POSSIBLE

.4.8

## HISTOIRE

- LES CAISSES D'ÉPARGNE PENDANT LES « TRENTE GLORIEUSES »

.8

## SOCIÉTÉ

- FRATERNITÉ SANS FRONTIÈRE
- VIVRE APRÈS ÇA

.9

## INTERPRO

- L'UNSA S'IMPLANTE À BPCE IT

.10

## BRÈVES

.10

## CLIN D'ŒIL

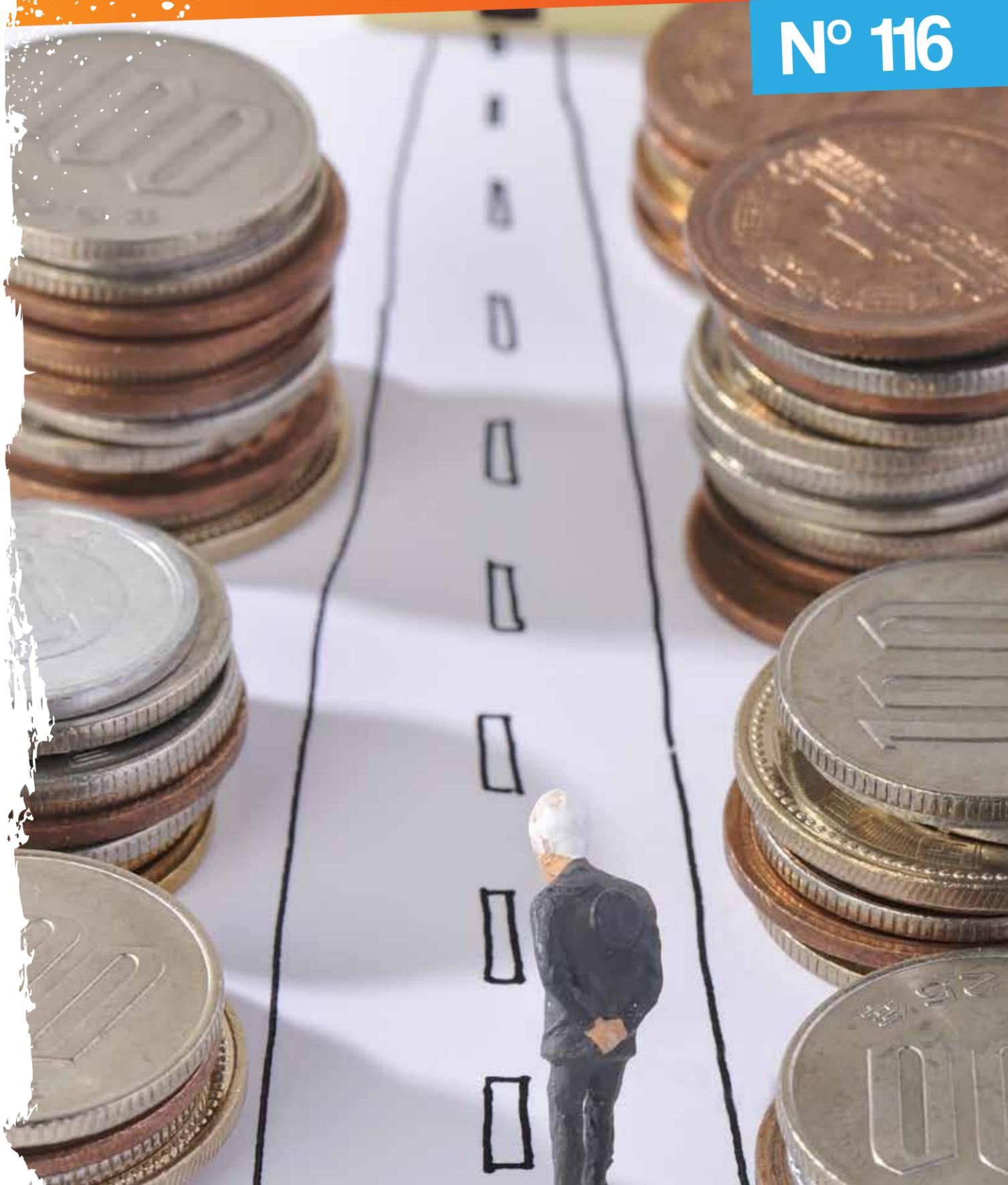
.10

## VIE DES SECTIONS

- RÉSULTATS ÉLECTIONS .11

EN FRANÇAIS DANS LE TEXTE .12

LU POUR VOUS .12



**OSONS LA FRATERNITÉ**

## OSONS LA FRATERNITÉ

Dès leur origine, les Caisses d'épargne ont joué un rôle spécifique dans le paysage bancaire en orientant leur activité au service de l'intérêt général, ce qu'elles ont, au fil du temps, délaissé pour se fondre dans l'uniformité et devenir une banque comme les autres. Parallèlement, le statut social de leurs salariés était réformé en transformant les règles collectives vers plus d'individualisme.

Ces évolutions ont passablement écorné l'image des Caisses d'épargne qui, aujourd'hui, devraient être en première ligne pour exprimer un rôle fraternel et solidaire, à la hauteur des besoins du pays.

Les Caisses d'épargne ont, depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle, particulièrement pendant la période dite des « trente glorieuses », joué un rôle important en matière de « fraternité nationale ». Les lois de 1983 et 1999, qui les ont réformées, ont intégré cette dimension en rappelant qu'elles remplissent des « missions d'intérêt général », les obligeant même à consacrer une partie de leurs résultats à des projets de solidarité. Cela prenait la forme, beaucoup d'entre nous s'en souviennent, de PELS (Projets d'économie locale et sociale), conformes à l'histoire et la culture des Caisses d'épargne. Ainsi, 19 000 PELS ont été financés à hauteur de 360 millions d'euros. Ils concernaient, sous forme de dons ou de prêts, des actions en faveur des plus fragiles et de la lutte contre l'exclusion liée au handicap ou à l'illettrisme. Ils pouvaient également soutenir l'emploi et l'autonomie, l'aide au développement de la microentreprise, l'insertion par la culture et le sport, la protection de l'environnement etc. Pendant très longtemps, cette culture de la « fraternité » extérieure a également prospéré en interne. Ainsi, le rôle particulier de nos entreprises s'accompagnait d'une adhésion de leurs salariés s'engageant avec fierté et sentiment d'être considérés. Les caisses d'épargne, pendant nos fameuses « trente glorieuses », étaient enviées voire décriées : statut social, retraite, préférence accordée aux pratiques collectives des équipes de travail plutôt qu'aux actions commerciales agressives.

### EXIT L'INTÉRÊT GÉNÉRAL

Vint la crise de 2008. La bande qui dirigeait alors nos Caisses, à la suite de choix stratégiques

lamentables largement dénoncés à l'époque par le Syndicat Unifié-Unsa, nous a conduits au bord du gouffre. Le rapprochement avec les Banques Populaires a été alors considéré comme inévitable. Ce fût l'occasion de gommer notre rôle historique, en supprimant notamment l'obligation de consacrer une partie des bénéfices à des projets sociaux. Cela s'est fait à travers la loi dite de « modernisation de l'économie » de 2008, qui précise, de manière trop vague à nos yeux, que « le réseau des Caisses d'épargne participe à la mise en œuvre des principes de solidarité et de lutte contre les exclusions », mais « en cohérence avec les orientations commerciales et financières du groupe BPCE ». Exit les missions d'intérêt général.

On a, autrement dit, transformé des entreprises historiquement perçues comme des acteurs solidaires œuvrant au bien commun en « banque comme les autres », au nom de la soi-disant modernité, de la nécessaire adaptation à la nouvelle donne économique.

## CAP SUR L'UNIFORMITÉ

Malheureusement, bien avant 2008 on s'était déjà attaqué aux éléments qui avaient formé un personnel attaché à son rôle social. D'abord en supprimant les modes d'augmentations salariales collectives et en permettant à la rémunération variable et aléatoire individualisée de prendre le pas sur le salaire fixe. Alors qu'existaient des mécanismes sains d'association aux résultats de l'entreprise (intéressement et participation), on a privilégié la rémunération de la surperformance individuelle.

Peut-être certains considéreront que « ces regrets ne sont plus de mode et qu'il faut jouer le même jeu que nos concurrents si l'on ne veut pas perdre de parts de marché. Qu'il s'agit là de vieilles lunes de syndicalistes déconnectés de la réalité, l'individualisation des salaires étant nécessaire pour motiver les personnels. »

On ne peut pourtant pas nier que cela induit des effets pervers à la fois pour les relations entre collègues et avec la clientèle. L'encouragement de pratiques commerciales qui ne sont pas centrées sur le seul intérêt du client n'est pas étranger à la montée en puissance des incivilités.

## LE SALARIÉ ISOLÉ

La deuxième étape de cette destruction de la « fraternité » entre collègues consiste désormais à les isoler. Au prétexte d'éviter des déplacements (temps, frais, etc.) nombre de réunions se font désormais en ligne via Link ou Skype entreprise, en audio ou visio conférence. La formation se pratique de plus en plus à distance (e-learning, classe virtuelle, moodle, etc.). L'individu se trouve ainsi encore plus isolé, coupé des relations interpersonnelles, renvoyé à un individualisme qui est l'un des grands maux de notre société. De plus, la formation et l'information à distance permettent aux dirigeants de se dédouaner de leur responsabilité juridique en la transférant sur le salarié lui-même. L'individualisme s'accompagne pour le coup d'une insécurité pour le salarié qui accroît son désarroi social.

## IMAGE ÉCORNÉE

Pourtant, si nous considérons que c'est une erreur d'avoir abandonné notre rôle social, aussi

bien vis à vis de la société que vis à vis des salariés, ce n'est pas que pour des raisons morales.

Contrairement à ce que cherche à faire croire la Fédération Bancaire Française, l'image des banques reste très médiocre. Les français ont encore en mémoire les errements qui ont culminé avec la crise de 2008. On a bien vu à cette occasion les excès de la financiarisation, les risques insensés pris, on a vu également comment l'argent public est venu combler les pertes privées, entraînant les déficits dont nous souffrons tant aujourd'hui. On a vu enfin comment les promesses d'établir un mur entre les banques de dépôt et les banques d'investissement n'ont pas été suivies d'effets.

Cette image est un peu moins mauvaise pour la Banque Postale et pour les établissements mutualistes, dont le nôtre. Mais, qu'on ne s'y trompe pas, c'est plus une impression du passé qui imprime encore les esprits qu'une réalité actuelle. Déjà, les caisses d'épargne ne sont plus perçues comme finançant réellement l'économie publique. Nos pratiques commerciales ne se distinguent plus de celles des banques. En matière de tarification, nous paraissions aussi prédateurs que la Générale ou la BNP. Il y a un risque réel que dans un avenir très proche, demain sans doute, nous perdions des parts de marché à cause de la dégradation de notre image.

## FRATERNITÉ, MODERNITÉ

Dans ces conditions, renouer avec la tradition de solidarité de nos entreprises n'est pas seulement un impératif moral, c'est aussi et avant tout un impératif économique. Il n'est pas trop tard.

Puisque la loi ne nous y oblige plus, c'est volontairement que nos entreprises doivent restaurer notre image d'insertion dans la fraternité nationale. Nos dirigeants semblent en prendre lentement conscience. Ainsi, François Pérol, après avoir dénigré le statut mutualiste, s'en fait aujourd'hui comme un étendard. En ce qui concerne le traitement du personnel, de rares signes positifs apparaissent. Il en va ainsi du récent accord signé sur la protection sociale complémentaire, que l'on doit autant à la pugnacité du Syndicat Unifié-Unsa qu'à une volonté d'ouverture affirmée des employeurs. Le chemin est encore long et c'est à une véritable révolution culturelle que devront se livrer nos dirigeants pour enfin comprendre qu'associer les Caisses d'épargne au mot « fraternité », c'est renouer de façon moderne avec leur culture et avec leur histoire.

Louis Martin.

# ÉDITO

## CELA NE TIENT QU'À NOUS ...



Vendredi 13 novembre, une partie de l'équipe de rédaction du Trait d'Union est réunie à Orléans pour échanger sur le contenu du prochain numéro.

L'actualité foisonne. La société française, qui ronronne d'ennui, n'arrive pas à se passionner pour un scrutin régional en préparation, sur des territorialités élargies. Détachée, si ce n'est distanciée de cette échéance, elle est

malmenée par une crise économique qui, en s'éternisant, la rend perméable aux thèses les plus extrêmes. Abreuvée des drames qui émaillent le quotidien de l'humanité, elle semble en avoir perdu jusqu'à sa capacité d'indignation. Même le sort dramatique des enfants, des femmes et des hommes qui, fuyant les massacres et la barbarie à l'œuvre dans leur pays d'origine, frappent désespérément à la porte de l'Europe ne fait pas l'unanimité. S'il en est pour ouvrir leur cœur et leurs bras, d'autres voudraient préalablement « trier » selon la motivation de l'exode - économique ou humanitaire - voire selon la religion... D'autres encore barricadent les portes, ferment les frontières et déroulent des rangées de barbelés. Peut-être même finira-t-on par entendre dénoncer une pollution de la méditerranée due à ces milliers de noyés ? Liberté, Egalité, Fraternité sur le fronton de nos mairies... Fraternité avez-vous dit ?

Mais de quelle Fraternité parlons-nous ? Celle qui a uni les peuples pour vaincre les totalitarismes ? Celle qui a pu animer une partie de notre société lors des heures les plus sombres de son histoire ? Celle qui a été le ciment des luttes sociales ayant remodelé le paysage du monde du travail ? Celle qui faisait de certains établissements financiers les bailleurs de fonds des projets d'intérêt général ? Celle qui aujourd'hui cède le pas aux individualismes de tous poils ? Celle qui peine à convaincre les salariés que l'organisation collective demeure le seul rempart aux dérapages patronaux ? Celle que beaucoup ont oubliée, enfouie au plus profond d'eux-mêmes ? Celle qui brillera de nouveau si nous cassons la gangue qui enserme ce joyau rutilant, transcendant chaque individu lorsqu'il redécouvre son humanité et son sentiment d'appartenance ? Autant de manifestations bien tangibles d'une seule et même Fraternité qui demeure d'une furieuse modernité et dont nous avons tellement besoin... car il y eut une soirée à ce vendredi 13 novembre : horrible...

Alors redécouvrir la Fraternité n'est pas la dernière lubie à la mode, c'est aujourd'hui encore plus qu'hier une impérieuse nécessité et, peut être même, notre seule planche de salut...

Souhaitons-nous donc à tous une excellente année 2016 qui sera, si nous le voulons, Fraternelle !

Bernard Charrier,  
Secrétaire Général

## C'EST POUR OFFRIR ?

Depuis quelques années, les changements liés au numérique s'accroissent. Des horizons nouveaux s'ouvrent sur autant de terres nouvelles. Un réel progrès est en marche... Vraiment ?

Nul ne peut contester que la digitalisation, terme générique dont on nous rebat les oreilles, ouvre de nouvelles possibilités dont on peine à définir les limites. Outre les nouveaux applicatifs et les nouveaux produits, c'est aussi l'accès à l'information continue et l'interconnexion permanente. Tout cela révolutionne nos façons de travailler, voire d'être et de penser. Nos entreprises n'échappent pas à ces révolutions mais, comme souvent, les bienfaits de l'outil dépendent avant tout de l'usage qu'on en fait. Si l'utilisation d'un marteau est adaptée pour enfoncer un clou, elle est en revanche beaucoup moins académique pour estourbir son prochain.

### ADHÉRER À SON ÉPOQUE

La direction de la Caisse d'épargne Picardie a récemment décidé de doter tous les salariés d'une tablette numérique. La motivation alors affichée était d'être au plus près de nos clients, de plus en plus addicts aux technologies numériques et, grâce à cet outil professionnel – car déclaré comme tel – coller aux attentes du marché.

C'est une démarche qui nous paraît sensée, d'autant que d'autres entreprises de renom qui ont mal négocié leur virage numérique l'ont payé cher (ex. La Redoute) et certaines, qui l'ont carrément loupé, n'y ont pas survécu (Kodak, Virgin, Surcouf, etc.). Plus qu'une adhésion forcée à son époque et aux effets de mode, il s'agit bien de prendre en compte des innovations majeures qu'on ne peut, ni ne doit, ignorer. Qu'on le veuille ou non, elles impactent notre activité, nos organisations, notre image et le feront durablement.

### C'EST CADEAU !

Ainsi donc, l'ensemble du personnel s'est vu attribuer une tablette numérique à des fins professionnelles. L'employeur a même anticipé les fêtes de fin d'année puisque cette dotation a été présentée comme un cadeau. Sous ce jour, elle investit naturellement le foyer des salariés qui ne s'en séparent guère puisqu'ils peuvent l'utiliser à des fins privées. Libre à eux, comme l'a vanté la direction, de consulter leurs mails privés, les réseaux sociaux, de télécharger musiques et

autres jeux, de se servir même de cet outil en famille...

Généreux direz-vous, nous aurions même pu saluer avec vous ce geste de partage de la part de l'employeur... si cette générosité de façade ne cachait pas, plus prosaïquement, un autre dessein, intéressé à double titre.

### CHEVAL DE TROIE

Offrir un cadeau mobilise en général des notions très particulières telles que : don, gratuité, altruisme, bien-être ensemble, plaisir d'offrir dénué d'ambiguïté.

Mais cet outil numérique demeure un outil professionnel, donc non assujéti à l'URSSAF. Le geste ne serait-il pas totalement désintéressé ? Les notions précédentes en prennent un coup dans l'aile, non ?

Même en tempérant notre dose d'utopie, ce qui nous pousse à admettre que le monde du travail n'est pas celui des bisounours, comment imaginer que le calcul puisse aller jusqu'à faire de cet outil un véritable cheval de Troie ? L'employeur y a en effet délibérément installé la messagerie de l'entreprise qui devient de la sorte accessible où que l'on soit, y compris chez soi, en soirée, la nuit, en week-end, en congés...

### ÉCUREUIL LE JOUR, ÉCUREUIL TOUJOURS !

Si, sous certaines conditions, cet applicatif peut trouver son sens pour des populations nomades (interroger sa messagerie lors d'un RDV clientèle pour les personnes souvent en déplacement par exemple), quelle en est la justification pour les populations sédentaires qui se rendent quotidiennement au bureau (chargés de clientèle, directeurs d'agences, services du siège, etc.) ?

Démarche insidieuse, car la tentation est grande de traiter les mails en dehors du temps de travail pour celles et ceux – et ils sont pléthores –



que l'on submerge par une charge de travail surdimensionnée ou qui cèdent face à une conscience professionnelle convoquée à tort et à travers, jusqu'à l'exacerbation.

Ainsi, tel est le cas pour ce directeur d'agence qui confiait interroger ses mails tous les matins alors qu'il était en vacances. Ou telle autre chargée de clientèle qui interroge sa messagerie entre le petit déjeuner de sa fille et la douche, pour prendre de l'avance sur sa journée.

### L'EMPLOYEUR PEUT ET DOIT LEVER L'AMBIGUÏTÉ !

Craignant ces dérives, nous avons émis des réserves de bon sens à l'annonce de cette opération. Les faits confortent malheureusement nos craintes. L'employeur peut feindre l'innocence, mais il ne peut sérieusement se prétendre étranger aux dérives dès lors qu'il

en fournit à la fois le moyen et les conditions de survenance. De la sorte, il contribue à la permanence de stress professionnel et au développement des risques psychosociaux. L'intrusion dans la vie privée est indéniable et contredit ce qui a été affirmé récemment en matière d'indispensable droit à la déconnexion.

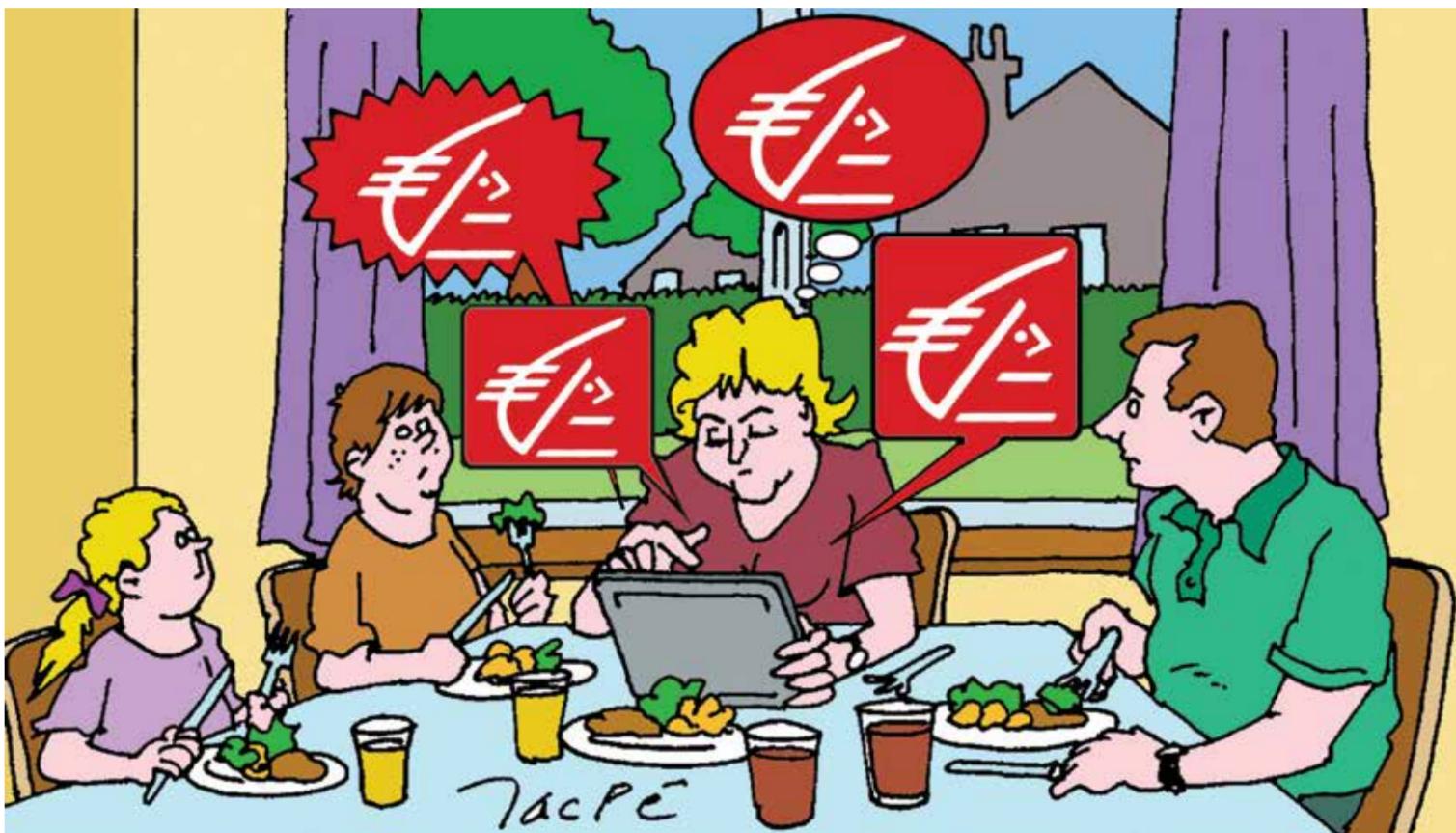
Enfin, sur un registre complémentaire, mettre à contribution de la sorte les salariés en dehors de leurs heures de travail, ne serait-ce pas une forme de travail dissimulé ? On le voit, les développements peuvent être lourds de conséquences

### COUPEZ !

Mais l'employeur n'a pas à désespérer, il existe des remèdes auxquels d'autres ont eu recours pour éviter de décimer les forces vives de l'entreprise. Ainsi, depuis fin 2011 chez VW, les serveurs de l'entreprise ne dirigent plus les e-mails vers les smartphones des collaborateurs de 18h15 jusqu'à 7h le lendemain, ainsi que le week-end. On peut également couper ce transfert pour les salariés en congés.

Alors, si vraiment il n'y pas de dessein caché et inavouable de l'employeur dans ce généreux octroi de tablette aux Ecureuils Picards, il peut aisément se dédouaner en procédant comme chez ce constructeur automobile. Jusque-là, nous nous permettrons d'en douter très sérieusement et le dénoncerons haut et fort.

Philippe Nigaut



## LE DESSOUS DES CARTES

« Il faut faire un effort supplémentaire sur le placement de cartes à débit différé. Nous ne sommes pas dans l'objectif. Ce qui ne sera pas fait aujourd'hui devra être fait demain ! ». Tous les matins, voire plus, à chaque brief les commerciaux ont droit à ce prêche.

A voir l'insistance de la hiérarchie commerciale pour vendre de la CBDD, la chose doit relever de la plus haute importance.

### POURQUOI UNE TELLE INSISTANCE ?

Les arguments avancés pour convaincre les troupes ne résistent cependant guère à l'analyse.

Il est argué, en premier chef, de l'augmentation mécanique des encours moyens journaliers des dépôts à vue. Si le montant des achats de nos clients reste bien sur leur compte jusqu'au 4 du mois suivant, cela ne dispense pas la CERA de régler la banque du commerçant sans délai. Ce qui revient à consentir un crédit gratuit à ses clients jusqu'au débit du compte, même si cela ne représente pas aujourd'hui un gros effort financier avec un taux de l'argent au jour le jour à moins 0.145\*.

La CBDD aurait pour vertu d'augmenter mécaniquement le nombre de domiciliations de revenus. Mais en l'absence de chiffres précis, cet argument manque de pertinence.

Enfin, à cours d'argumentation et sans doute par lassitude de véhiculer la parole hiérarchique, certains se cantonnent à une position radicale : « C'est comme ça, c'est la volonté de l'entreprise ! ».

Il faut aller voir du côté de la réglementation pour comprendre les réelles motivations pour la CERA de forcer sur le placement de la carte à débit différé (carte de crédit) plutôt que la carte de débit (immédiat). En effet, au terme de longues transactions entre les gestionnaires de cartes bancaires et les autorités européennes, la Commission Multilatérale d'Interchange (CMI) va évoluer dans un sens favorable pour les opérations sur CBDD.

### MEILLEURE SERA LA TAXE

La CMI représente les frais réglés par la banque du commerçant à celle de l'acheteur pour chaque paiement par carte, quelle que soit sa nature. Cette CMI est actuellement plafonnée à 0,28 %.

D'ici moins de deux ans, la Commission Européenne va contraindre les banques à différencier les cartes à débit immédiat des cartes à débit différé. Cette différenciation devient un enjeu fondamental pour le PNB des banques car les conséquences ne sont pas neutres. La CMI sera plafonnée à 0,30 % pour la carte de crédit (ex débit différé) et à 0,20 % pour la carte de débit (ex débit immédiat), puis dans cinq ans, ce sera 0,20 % ou 5 centimes par transaction.

Rapporté au nombre de transactions par CB effectuées par nos clients, cela donne une

explication rationnelle de l'enjeu que cela représente pour une banque comme la CERA.

Les données ci-dessous permettent de calculer ce que cela peut représenter pour l'ensemble des établissements financiers Français. (source Banque de France)

Paiements effectués en France avec une carte émise en France

	2009	2010	2011	2012	2013
=> volume (en millions d'opérations)	6 713	7 148	7 625	8 153	8 575
=> valeur (en millions d'€)	323.757	345.073	373.117	398.973	390.790
=> en montant moyen / paiement	48,2 €	48,3 €	48,9 €	48,9 €	45,6 €

Sur les chiffres 2013, le commissionnement rapporterait ainsi aux établissements financiers 781 millions € à 0,20 % et 1 172 millions € à 0,30 % !

Il est bien dommage que les explications à destination des commerciaux de la CERA ne soient pas aussi claires. Cela leur permettrait de vendre la CBDD en toute connaissance de cause de l'impact généré sur le PNB de notre entreprise...

Jean-Pierre Caillet



\* Le Taux EONIA (Euro OverNight Index Average) est le taux d'intérêts moyen auquel une sélection de banques européennes s'accordent mutuellement des prêts en euros, les prêts ayant une durée de 1 jour.

# ÉCHOS DU GROUPE

CAISSE D'ÉPARGNE LORRAINE CHAMPAGNE-ARDENNE

## MIRAGE LORRAIN

Ce jeune collègue lorrain exerce un emploi d'Agent commercial classé en T2. En quelques jours, il vient de sentir le souffle de la belle envolée pour vite retomber à terre... Déception !



En octobre 2015, notre collègue bénéficie d'une promotion de T2 et T3. On lui fait signer le 22 novembre un avenant à son contrat de travail pour cette promotion en Conseiller Commercial, assortie d'une classification en TM4 et avec une nouvelle rémunération de 25 909 €, soit la Rémunération Annuelle Minimum pour ce niveau de classification. Cerise sur le gâteau, l'augmentation salariale est à effet rétroactif au 1er août !

Petit conte de fée pour ce jeune collègue qui voit nombre de ses collègues stagner en T2 - niveau auquel on embauche encore en CELCA - avant de prétendre passer T3 ! Quant à espérer atteindre un jour la classification TM4 et sa rémunération, la route est souvent longue, voire sans fin...

### TROP BEAU POUR ÊTRE VRAI

Quelques jours après la signature de l'avenant du 22 novembre, on lui demande de signer un nouvel avenant, (anti)daté au 17 novembre, date qui ne correspond à rien. Il s'agit d'un correctif qui ramène la classification TM4 en T3. Pas d'autre modification...

Le conte de fée perd un peu de sa splendeur, mais si la classification en TM4 s'est évaporée, la rémunération du niveau de la RAM de TM4 demeure.

### DEUX PAS EN AVANT, DEUX PAS EN ARRIÈRE...

Pas bien longtemps toutefois car une nouvelle estocade est portée par la DRH. Il reçoit un troisième avenant à signer, correctif du second, lui même ayant déjà corrigé le premier ! Cette fois, la classification reste en T3 mais la rémunération est ramenée à la RAM correspondante.

Bien entendu, notre jeune collègue nous demande ce qu'il doit faire, signer ou pas signer ?

Il n'aura pas le temps de réfléchir, pour le « rassurer » et surtout s'assurer qu'il signerait bien cet avenant, la Direction n'a pas lésiné sur les moyens humains puisqu'il a eu droit à la visite d'un escadron de combat : gestionnaire de carrière, Directeur d'Unité commerciale, Directeur de Groupe !

Et s'il y avait un quatrième avenant à venir qui annule finalement la promotion en Conseiller Commercial, la fée prendrait alors des allures de sorcière...

Jean-David Camus

## COLLECTE DE SANG DANS L'ENTREPRISE : L'EFFET 13 NOVEMBRE

La période que traverse notre pays depuis les attentats du 13 novembre stimule la fraternité de nos concitoyens. J'ai eu envie de témoigner d'une situation vécue à la CE Loire Centre.

Deux fois par an, une collecte de Don du sang y est organisée. Cette opération, initiée par le SU-UNSA et le CHSCT depuis plus de quinze ans, a le soutien de la direction. L'E.F.S. (l'Établissement Français du Sang) s'installe au siège de l'entreprise pour une collecte mobile durant une matinée. Quelques jours avant, les collègues peuvent s'inscrire en ligne. Habituellement, on dénombre une vingtaine d'inscrits.

### DEVOIR CONVAINCRE LES INDÉCIS

Sur la demi-journée, l'E.F.S. peut recevoir au maximum trente-six dons. L'élue CHSCT que je suis est présente sur le site et circule dans les services pour essayer de motiver les éventuels indécis. Après avoir argumenté, expliqué, rassuré quelques collègues hésitants ou novices, j'arrive à convaincre cinq à dix collègues en plus.

### UNE ATMOSPHÈRE INHABITUELLE

Vendredi 20 Novembre 2015. Le Don du sang est déjà annoncé depuis quinze jours. Entre temps, les français vont vivre le drame des attentats du 13 novembre. L'atmosphère qui règne autour de cette collecte est inhabituelle. Pour la première fois, les inscriptions en ligne ont presque fait le plein ! L'actualité tragique du vendredi précédent a déclenché un élan incontestable de solidarité, de fraternité. Pas besoin de justifier, de convaincre pour compléter les 5 places disponibles. Il me suffit de frapper aux portes, de circuler dans les couloirs, des nouveaux donateurs se déclarent.

### L'EFFET MOBILISATEUR DU 13 NOVEMBRE

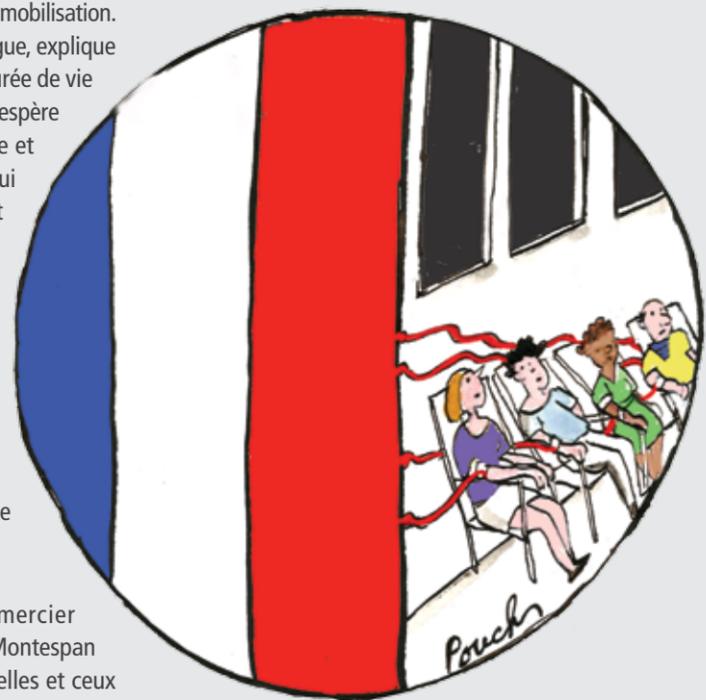
Je rejoins les donateurs. Sur place le médecin, les deux infirmières et l'aide-soignant voient des habitués et découvrent de nouvelles têtes. Ils ont même dû refuser quatre personnes faute de capacité d'accueil au moment où elles se sont présentées. Du bout des lèvres on commente cet engouement. Chacun devine les douloureuses

motivations de cette exceptionnelle mobilisation. Rien à redire. L'infirmière, pédagogue, explique que les poches de sang ont une durée de vie courte (en moyenne 21 jours). Elle espère que cette affluence exceptionnelle et citoyenne se poursuivra car ceux qui ont donné à cette collecte devront attendre au moins huit semaines pour donner à nouveau.

L'E.F.S. parle d'une hausse de 55% des dons dans la semaine du 16 au 22 novembre par rapport à une semaine habituelle. Elle remercie tous les donateurs de sang et invite à rester mobilisé toute l'année.

De mon côté, je souhaite remercier sincèrement les donateurs de La Montespan (siège de la CELC à Orléans) et celles et ceux qui m'aident directement ou indirectement à organiser cette matinée placée sous le signe de la fraternité.

Nadia Peschard



## ÉCHOS DU GROUPE

CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE

### FAITES SAUTER LA BANQUE !

Une petite commune paisible du Pays d'Auge, la place du marché, une agence de Caisse d'Épargne comme il en existe des milliers dans notre si joli pays. Cinq salariés y travaillent, la parité est plus que respectée, il y règne une atmosphère de travail consciencieux, le tout dans un climat serein et, on peut le dire, assez convivial. En un mot, une bonne ambiance.

Nous sommes bien dans l'esprit si cher à nos dirigeants, « bien dans mon job, bien dans ma boîte » !

Comme dans de nombreuses autres agences de l'écoreuil, le jeudi est une journée particulière. C'est le jour de la réunion d'information

hebdomadaire – la fameuse heure du jeudi – où l'on aborde l'actualité de nos métiers, le suivi de l'activité de l'agence, le recadrage pour les éventuels retards constatés sur le plan de marche. Elle permet parfois d'évoquer les curseurs à déplacer pour tenter de tutoyer le graal de la surperformance dont découle la part variable.

### UNE AGENCE COMME TANT D'AUTRES MAIS...

Un jeudi, en milieu d'année, la responsable a innové. Elle a incité l'ensemble de ses subordonnés, avant le début de la réunion, à pratiquer des petits sauts en frappant dans les mains. On est bien loin des cours de « gym tonic » diffusés tôt le matin sur une chaîne du câble. Le but affiché n'est pas de travailler les renforts musculaires mais de « créer au sein de l'équipe, une dynamique, une unité, une force cohésive... » Bien sûr, aucun caractère obligatoire n'est associé à cette pratique peu commune. Le directeur de groupe y a assisté, un fameux jeudi : pour lui aussi c'était une première. Il a coopéré, hésitant sans doute à plomber l'ambiance.

En effet, le collègue qui n'adhère pas, pour toutes les bonnes raisons qu'on peut imaginer, s'isole, se désolidarise du groupe, se marginalise.

### JUSQU'OU IRONT-ILS ?

Les jeudis passant, l'originalité débordante, probablement alimentée par « les sunlights de Danse avec les Stars », aboutit, pour cette séance « d'aérobic » hebdomadaire, à l'ajout d'un fonds musical. Et chacun, à tour de rôle, d'être invité à proposer un air sur lequel la danse va s'effectuer. Là encore, on est bien loin du célèbre Haka des All Blacks (rugbymen Néo-Zélandais champions du monde) et de leur danse guerrière ancestrale, destinés à effrayer leurs adversaires avant le combat.

Au-delà de la pratique, infantilisant les collègues, cette façon de faire interpelle. Demain, pourquoi pas un « dress code » suggéré ou imposé ? Et après-demain... ?

Pascal Binet-Wasilewski

### LA PERFORMANCE EST LE RÉSULTAT, PAS L'OBJECTIF !

À travers ce cas particulier qui pourrait relever de l'anecdote ridicule, nous pointons les excès dans lesquels certains peuvent verser, tant ils sont obnubilés par la poursuite d'un objectif érigé en dogme : la performance sur laquelle ils seront jugés.

Et c'est bien là que réside l'erreur fondamentale de dogme car en aucun cas la performance ne peut être un objectif : elle est le résultat !

Résultat d'une cohésion d'équipe, résultat d'une motivation collective, résultat d'une envie de faire, résultat d'une stratégie bien comprise et partagée, résultat d'un travail à qui l'on a donné du sens, résultat d'une complémentarité organisée entre les métiers, résultat d'un management de capitaine d'équipe et non de garde-chiourme, résultat d'une véritable fraternité professionnelle...



## UN ENGAGEMENT FRATERNEL : DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

De longue date, les « Écureuils » ont un investissement marqué dans la vie de la cité. Ainsi, nous comptons dans nos rangs de nombreux élus aux assemblées municipales ou départementales et même jusqu'au cœur de la représentation nationale, puisqu'une de nos collègues siège au Palais Bourbon.

Mais l'investissement le plus fréquemment constaté demeure le milieu associatif. Que ce soit dans le domaine sportif qui collabore à l'éducation des jeunes, dans le milieu humanitaire, social ou caritatif, nos collègues ont du cœur et le démontrent au quotidien.

Isabelle Bayol, Chef de projet à BPCE IT<sup>1</sup>, 30 ans d'ancienneté dans le Groupe, est l'une de ces collègues qui consacrent du temps et de l'énergie aux autres. Elle a choisi de privilégier la présence auprès des personnes âgées, souvent frappées de précarité, qui souffrent d'isolement voire d'exclusion. Nous avons voulu en savoir plus...

**TU : qu'est-ce qui t'a amenée à t'investir de la sorte et sous cette forme en particulier ?**

Ma personnalité me conduit à aller au-devant des autres. Dès lors il ne faut pas être grand

clerc pour constater combien sont nombreux nos anciens qui souffrent d'isolement et plus particulièrement en milieu urbain. La vie moderne et les contraintes qu'elle véhicule, notamment les obligations professionnelles, ont fait éclater la cellule familiale traditionnelle qui assurait précédemment la solidarité intergénérationnelle. Je pense également à ceux que l'on qualifie abruptement de « vieux migrants » et qui vivent une situation ubuesque. Quand, après une vie de labeur en France dans des emplois souvent peu qualifiés, ils ne peuvent retourner dans leur pays d'origine et retrouver un embryon familial accueillant, sans perdre leur maigre retraite. Il y a là un contexte réglementaire à faire évoluer d'urgence et nous avons bon espoir, avec l'aide d'un parlementaire, d'y arriver bientôt. En attendant il faut retisser des liens avec les personnes âgées, notamment les plus précaires, que notre société isole.

**TU : pratiquement, comment s'est concrétisé ton engagement ?**

Pour donner du corps à son engagement et si l'on veut vraiment être efficace, il est préférable d'intégrer une structure qui agit déjà dans le domaine où l'on a choisi de s'investir. Dans mon cas je n'ai pas eu à chercher longtemps car il existe depuis 1946 une association qui est un

acteur incontournable et reconnu dans la lutte contre l'isolement de nos anciens : les petits frères des Pauvres.

**TU : quelles sont les missions de cette association ?**

Elles se développent selon trois axes complémentaires. Il y a d'abord l'accompagnement destiné à restaurer la relation à l'autre, renouer les liens qui se sont distendus ou rompus pour quelque cause que ce soit : grand âge, pauvreté, maladie, handicap, etc. Pour cela on accueille, on visite, on assiste, on organise des animations, des spectacles, des repas, bref tout ce qui peut conduire à inclure à nouveau la personne dans un tissu social, à rompre l'isolement. Et puis il y a l'action collective qui consiste à encourager l'engagement d'autres personnes, pour être plus nombreux à agir ensemble. J'interviens d'ailleurs comme marraine des nouveaux bénévoles en soutien et formation, sous une forme de tutorat, pour permettre à leur engagement de s'inscrire dans la durée.

Enfin, considérant la richesse et la diversité des expériences que portent nos anciens, nous avons à nous souvenir, comprendre, raconter, témoigner. Nous relayons donc la parole de ceux

qui n'en ont plus la force, pour faire évoluer la société vers plus de fraternité.

**TU : et demain ?**

Tout en restant très active sur le terrain, je porterai plus haut et plus fort cet engagement bénévole au sein de l'association. J'y représente au niveau régional l'équipe dans laquelle j'œuvre, celle de la ville de Montreuil (93).

Mon souhait serait de voir de nombreux autres bénévoles s'investir auprès de nos anciens car cela voudrait dire que notre société évolue dans le bon sens et qu'elle redécouvre la fraternité. Ne dit-on pas qu'on juge la grandeur d'une nation à la façon dont les plus faibles y sont traités ?

Propos recueillis par  
Bernard Charrier

1. BPCE Infogérance & Technologie

## ÉCHOS DU GROUPE

CAISSE D'ÉPARGNE NORMANDIE

### SOYEZ HEUREUX, JE LE VEUX !

Joël Chassard, président du directoire de la Caisse d'Épargne Normandie, a créé depuis plusieurs années une Direction de la Qualité de Vie au Travail (QVT), dont la mission consiste à veiller à ce que chacune et chacun de « ses » salariés puisse se sentir mieux dans son emploi, mieux dans son entreprise... et, pourquoi pas, mieux qu'à la maison ?

Des conciergeries ont été créées afin d'aider nos collègues dans leurs différentes tâches domestiques (entretien des véhicules, lavage et repassage du linge de maison, places dans les crèches, etc.). L'aide aux devoirs pour les enfants des salariés est également proposée... À quand l'aide aux devoirs conjugaux, afin de concilier au mieux l'équilibre vie privée / vie professionnelle ?

### SOYEZ HEUREUX : JE L'EXIGE !

Car le mal-être aujourd'hui, en Caisse d'Épargne Normandie, résulte plutôt du dépassement des horaires de travail, lors de la pause méridienne et le soir, dans un esprit de service à la clientèle tout à fait honorable. Des dépassements qui ne sont cependant pas reconnus par la hiérarchie, puisque en tout et pour tout, 1275 heures supplémentaires ont été déclarées en 2014 par nos 1800 collègues !

Au-delà de la QVT, le discours qualitatif est entonné par d'autres directions de la CE Normandie. Nous avons entendu la suave mélodie de ce cantique au travers de quelques expérimentations en cours.

### BONHEUR À TOUS LES ÉTAGES

Ainsi, vont être instituées des agences collaboratives, censées devenir de véritables « lieux de vie ». Peu importe que le contenu soit brouillon pourvu que l'on puisse ressortir à l'occasion le slogan du moment « vivre mieux ». Ça ne mange pas de pain !

Un secteur de deux agences a été réorganisé afin de permettre l'ouverture, deux jours par semaine, d'une troisième agence « afin de mieux réaliser la mission d'être utile à nos clients dans toutes leurs problématiques d'argent et d'assurance ». Mais ce « vivre mieux » devra se faire à effectif constant !

Autre innovation : un nouveau système de pilotage va être institué. Il a pour objectif « de passer d'un management directif avec des objectifs descendants à un mode de fonctionnement collaboratif où les objectifs seront remontés par les directeurs d'agences avec l'engagement de leur équipe. » Un pas vers l'autogestion ?

Même la rémunération variable doit être réétudiée suite à l'abandon des challenges qui est analysée (tout arrive !) comme une source de conflits d'intérêts entre l'entreprise et ses collaborateurs !

Et pourquoi pas, prochainement, une tablette « offerte » à chaque salarié, afin qu'il reste « connecté » chez lui ? Pour se former au travers de MOOC, pour s'acculturer au digital, répondre à ses clients, sa hiérarchie. « Une porte ouverte à toutes les fenêtres » en quelque sorte !

### DIRECTION ÈS DIGITAL

En tout cas, les élus, conscients de ces nouveaux enjeux technologiques et de communication, resteront vigilants face à ces transformations et n'hésiteront pas à « disliker » leur nouvelle direction ès Digital.

Et en cette période de vœux, si toutefois Joël Chassard daignait nous écouter, nous faire confiance, avec nos audaces, nos responsabilités (valeurs affichées par la CEN), était plus « collaboratif » et éventuellement accompagnait nos propositions en matière d'horaires, de gestion de carrières, de télétravail...

Didier Levasseur



## TOUT RESTE POSSIBLE



« *Nous devons apprendre à vivre ensemble comme des frères, sinon nous mourrons tous ensemble comme des idiots !* » Si brillant orateur fut-il, l'auteur de cette phrase prononcée le 31 mars 1968 ne lui survivra que 4 jours. En visionnaire, cet homme avait bien compris qu'il était impératif de rapprocher les deux communautés que beaucoup cherchaient à opposer. Ce funeste vendredi 13 novembre 2015 donne une résonance très particulière aux mots de Martin Luther King qui restent d'une furieuse actualité.

Tenter d'expliquer l'inexplicable, c'est ouvrir la boîte de Pandore et s'exposer, de facto, à la vindicte populaire. Le terrible constat est que l'insupportable est arrivé et nous devons vivre avec. Point !

Il faudra pourtant bien, à un moment ou un autre, trouver des solutions pour que nous n'ayons pas à évoquer une nouvelle fois l'indicible, sinon le Monde dit « Libre » doit s'attendre à de terrifiants retours de manivelle.

### PERTE DE VALEURS...

Mais qu'est-ce aujourd'hui que ce « Monde Libre », sinon un conglomerat d'intérêts très particuliers dont les « mètres étalons » s'appellent Pouvoir et Argent ? Certains mots, autrefois respectés, semblent désormais désuets voire ridicules. Regardez notre belle devise : Liberté, Égalité, Fraternité, scandée par Obama, sanglotée à Melbourne, entonnée à Londres ou Tokyo... Elle a été vidée de toute substance, galvaudée par des Marchands du Temple, plus prompts à s'accaparer des richesses, où qu'elles se trouvent, qu'à les partager avec les pays dont elles sont tirées et avec les peuples qui pourraient légitimement les revendiquer.

### TOUT EST-IL PERDU ?

Le seul supposé Dieu qui prévale ne s'appelle plus Allah, Jésus ou Yahvé, il répond à d'autres

vocables moins glorieux : avidité, cupidité, égoïsme, mégalomanie et ne draine partout que son cortège de misère, d'ignorance, d'exode, de totalitarisme...

### CHACUN PEUT APPORTER SA PIERRE À L'ÉDIFICE

Parler de Fraternité en 2015 relève quasiment du sacerdoce ! D'accord, restent des îlots emblématiques tels qu'Amnesty ou les Restos, mais ne sont-ils pas les cache-misère d'une société totalement désorientée, aveuglée comme des insectes sur un réverbère...

Pas vraiment gai, n'est-ce pas ?

Pourtant, parfois, une petite éclaircie parvient à percer la pénombre, nous rassérène et nous encourage à ne pas totalement désespérer du genre humain. Certes, pas grand-chose, pas d'armes déposées, de fanatisme abandonné, mais une volonté unanime de résister à l'inéluctable imposé ! Le Personnel de la CENFE l'a fait.

Il s'est arcbuté, uni, solidaire, face à une décision inique voulue par une Direction, comme souvent sourde à la souffrance quotidienne. Sondé par le CHSCT, le Personnel s'est refusé à accepter ce qui semblait « aller de soi » : modifier les horaires de fermeture plus tardivement le soir !

La levée de boucliers a été si unanime, si argumentée, si désespérée parfois, que la Direction a reculé et s'est même excusée, certes du bout des lèvres, mais quand même...

« Nous ne pensions pas que modifier les horaires aurait des conséquences si catastrophiques pour nombre de salariés de l'Entreprise » nous a-t-on assuré. Des salariés qui aiment pourtant leur travail, mais aussi leurs enfants, leur club de foot ou de gym, voire la discussion au coin du bar avec des inconnus... Leur VIE quoi !!!

### ENSEMBLE, DES PERSPECTIVES NOUVELLES !

Cette FRATERNITÉ, certes microcosmique et sans aucun rapport avec l'universelle que nous appelons de nos vœux, a joué à fond et prouvé qu'unis, il n'y avait aucun obstacle insurmontable. Un sentiment de légitime fierté, de légitime appartenance a émergé. Les collègues ont commencé à relever la tête, c'est déjà une très belle victoire !

J'ai commencé ce billet en citant un Martin Luther King lucide mais angoissé, je le terminerai avec lui, résolument plus optimiste dans le plus célèbre de ses discours : « I have a dream » ...

Thierry Copin

## HISTOIRE

### LES CAISSES D'ÉPARGNE PENDANT LES « TRENTE GLORIEUSES »

**Nous continuons notre histoire du Syndicat Unifié et plus généralement du syndicalisme dans les Caisses d'épargne. Épisode 6.**

Nous avons dans notre dernière rubrique laissé le Syndicat Unifié à l'aube des années 50, au moment où il atteignait l'un de ses grands buts, la création d'une Caisse générale de retraite. A dire vrai s'ouvrait alors une longue période, qui durera plus de trente ans au cours de laquelle les Caisses d'épargne allaient s'installer dans un immobilisme qui constituerait à la fois leur force et leur faiblesse. Une force, car elles figent dans l'inconscient des français une image, dont on peine aujourd'hui à imaginer la puissance, de stabilité et de confiance, mais une faiblesse aussi car, pendant ce temps, les autres banques, elles, évoluent et se modernisent. Les Caisses d'épargne sont encore très nombreuses (470 en 1980) et donc de taille parfois très modeste et leur activité reste limitée (essentiellement le livret A, puis progressivement des outils

d'épargne logement, les bons d'épargne, quelques SICAV etc.). Elles ont conscience cependant, administrateurs et salariés, de l'importance de leur rôle social. Ce rôle s'exprime de trois manières. La plus générale est liée au fait que pendant toute cette période le livret A, majoritairement « placé » par les Caisses (l'autre collecteur étant la CNE de la Poste), est systématiquement rémunéré en dessous de l'inflation, tout en restant pourtant très populaire. Ainsi, la Caisse des dépôts et consignations (CDC), qui recueille in fine cette épargne, dispose d'une ressource à très bon marché qui va véritablement doper l'économie des trente glorieuses. Cette épargne finance à la fois les grands projets planifiés qui vont structurer le pays et la construction d'un immense parc social (avec ses avantages et ses inconvénients) qui accompagnera la croissance démographique de la période. Depuis une loi des années 50 (dite Minjoz), une partie de ces financements se faisait directement par les Caisses d'épargne, mais la CDC servait d'intermédiaire et les Caisses se plaindront pendant tout ce temps que les collectivités

territoriales connaissent trop mal leur rôle. Les Caisses d'épargne disposent enfin de la possibilité d'utiliser une partie de leurs bénéfices à des « œuvres sociales » au plan local et régional. La diversité de ces interventions dessine un état d'esprit tourné vers une certaine forme de moralisme, le souci de l'autre, de la promotion sociale, de l'éducation – tout ce que, sans doute, nous mettons aujourd'hui sous le beau mot de fraternité : jardins ouvriers, établissements municipaux de bains-douche, financement d'associations etc.

Le Syndicat Unifié – et plus généralement les salariés – approuveront largement cet aspect du rôle des Caisses d'épargne et concourront à le mettre en valeur. Et même si le syndicat travaillera en fin de période aux réformes nécessaires, il se battra toujours pour que les missions d'intérêt général soient inscrites dans les lois de modernisation de la fin du XXème siècle.

Henri Bonetti



# FRATERNITÉ SANS FRONTIÈRE

Les attentats du 13 novembre sont venus mettre un sérieux coup d'arrêt à l'accueil des migrants en Europe. Pros et anti se sont retrouvés sur une quasi même position : celle de l'autruche ! Et pendant ce temps, à nos frontières, le drame se poursuit.

Après les régulières chroniques du printemps et de l'été, le sort des migrants est aujourd'hui relégué au second plan. Aux solutions d'alors, certes disparates et contradictoires, succède un angoissant repli qui rend la situation de plus en plus dramatique.

« Et vous pendant ce temps, que faisiez-vous ? » Nous aurons à répondre à cette question : à nos enfants, à nous-mêmes... Demain, dans dix ans, dans vingt ans... Nous ne pourrons pas nous défilier, nous ne pourrons pas dire que l'on ne savait pas. Nous avons tous vu les images d'hommes, de femmes et d'enfants naufragés. Nous avons tous lu, entendu les reportages tragiques relatant les milliers de migrants sur les routes de l'exil, le trafic des passeurs, les camps de réfugiés, les barbelés...

Il est des causes sur lesquelles il ne faut pas céder, sous peine de se mettre irrémédiablement en faute vis-à-vis des fondements de nos engagements humanistes et des valeurs républicaines.

Après la tragédie du 13 novembre, on peut comprendre l'intensification des vociférations des pro-barbelés, voyant dans chaque migrant un dangereux terroriste. On peut comprendre la tiédeur ayant affecté le plus généreux des élans. Mais ce réflexe doit être dépassé. Les motivations qui commandent à aider ces infortunés restent hélas d'actualité. On peut aussi voir, au travers des tueries du 13 novembre, de nouvelles raisons d'agir pour aider les migrants, qui pour bon nombre sont victimes des mêmes assassins.

## LIBERTÉ, ÉGALITÉ, FRATERNITÉ.... SÉCURITÉ

Le besoin de sécurité ne peut se concevoir au préjudice de notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité. Or, très rapidement, la mise en place de l'état d'urgence a donné lieu à de sérieuses entorses au principe de liberté avec le développement des écoutes, surveillances, assignations à résidence et autres perquisitions.

Le précepte d'égalité est dans le même temps mis à mal en visant plus spécifiquement des populations ou des confessions. De même, la démission sur la cause migratoire est un sérieux accroc au principe de fraternité.

Ce sont les valeurs de la République qui sont en cause. Ces mêmes valeurs qui insupportent ceux qui ont tué aveuglément sur notre sol. Au travers de cette jeunesse assassinée, c'est un mode de vie, une culture, une histoire... qui ont été visés. C'est plus largement une civilisation qui est attaquée. Tout ce qui, en France et en Europe, s'est construit au fil des siècles en accueillant, brassant, alimentant notre vieux continent en de nombreux et riches apports.

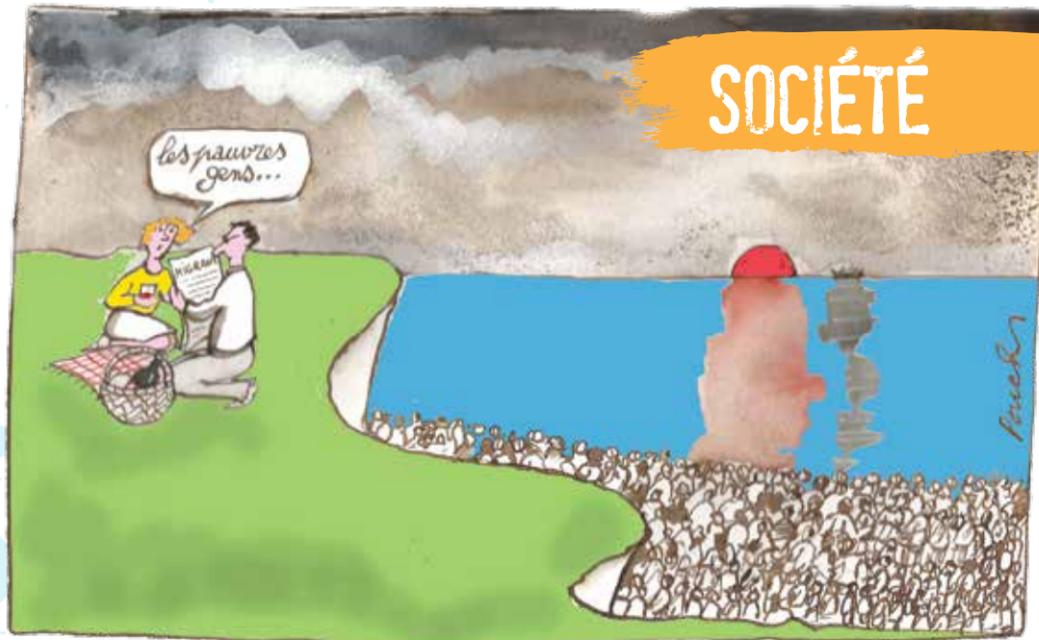
Renoncer à ces principes, c'est renoncer à cette dynamique humaniste. Renoncer à ces principes est antinomique avec les affirmations placardées au lendemain des attentats de novembre : « même pas peur » « je suis Paris », « je suis la France ». Renoncer, même partiellement, à ces principes n'est-il pas offrir à nos ennemis ce qu'ils souhaitent ?

## NI NAÏF, NI IRRESPONSABLE !

Les victimes du 13 novembre, au-delà les hommages de la République, ne méritent-elles pas que l'on défende et valorise ce pourquoi elles ont été frappées ?

Il ne s'agit pas pour autant de sombrer dans l'angélisme et faire comme si rien ne s'était passé. Il est concevable que les impératifs sécuritaires puissent se traduire par quelques restrictions en termes de liberté. Nous sommes attaqués et nous devons nous protéger. Mais où sont les limites dans les formes, l'amplitude et dans le temps ?

Les restrictions intérieures au pays et la fermeture des frontières suffiront-elles à nous mettre hors de danger ?



On l'a vu, d'autres points méritent d'être reconsidérés tels les services du renseignement et de lutte antiterroriste, tant sur le plan Français qu'Européen. A cet égard, la fermeture des frontières apparaît comme un emplâtre sur une jambe de bois, quand on sait la capacité des terroristes à se déplacer et se fondre dans le paysage.

Le risque est que les mesures prises, dont le spectaculaire l'emportera sur l'efficacité, anesthésient l'opinion publique et neutralisent toute autre piste, nous exposant par là même à de nouvelles attaques. Le risque est d'autant plus grand que la guerre contre le terrorisme risque d'être une lutte sans fin.

Pour dépasser les réflexes de peur, il est nécessaire de réfléchir aux motivations de nos agresseurs (et de leurs commanditaires) et aux dynamiques qu'ils engagent.

On ne peut faire l'impasse sur les raisons profondes qui conduisent des individus à semer la mort (y compris la leur). S'il est vain de tenter de faire redescendre un illuminé sur terre, on ne peut faire l'impasse sur les motivations originelles, source de tels ressentiments.

De même, la lutte de contre-radicalisation doit s'inscrire dans une approche historique des mouvements fanatiques.

Ces actions sont d'autant plus nécessaires que la plupart des spécialistes s'accordent pour dire que le traditionalisme religieux, à la source du terrorisme que nous connaissons, va poursuivre son extension.

## ET PENDANT CE TEMPS, LES MIGRANTS...

L'acuité de la problématique « migrants » est montée d'un cran. Le nombre augmente, les possibilités d'accueil se réduisent et quelques pays (Liban, Grèce, Turquie) sont littéralement asphyxiés par un flot migratoire ingérable et potentiellement source de nouvelles tensions exportables dans toute l'Europe.

Les débats du printemps et de l'été sur les questions de quotas, clefs de répartition, critères de vulnérabilité semblent bien loin. A ce titre, il convient de noter quelques chiffres qui mettent à mal les thèses de pseudo-envahissement migratoire de la France. Cette dernière s'était engagée à accueillir 9 000 migrants en deux ans. Elle en a accueilli à ce jour quelques dizaines ! Il faut savoir encore qu'en France seulement 22 % des demandeurs obtiennent un statut de réfugié contre 45 % en moyenne dans le reste de l'Union Européenne.

Ce n'est pas en entretenant les peurs et en se recroquevillant derrière ses frêles frontières que la France se relèvera de ses meurtrissures. Cela doit passer par des actes de fraternité, d'ouverture, de solidarité, de main tendue vers ses proches, ses voisins d'ici... ou d'un peu plus loin, par-delà les frontières !

Serge Huber

## SOCIÉTÉ

## VIVRE APRÈS ÇA

21 novembre 2015 : samedi gris, 8 jours après.

Je descends au marché. Dans ma petite ville de province. Ma voisine sort au même moment. On se fait la bise. On m'a dit, à une époque, qu'elle est marocaine. Bien qu'à l'évidence elle soit originaire d'un pays de soleil, je ne m'étais jamais posé la question. C'est une belle brune, c'est ma voisine. Elle est marrante. On discute parfois, des banalités de tous les jours, comme beaucoup le font sur terre. Bonjour-comment-ça-va. Elle travaille à l'hôpital. Elle soigne des vies. Elle travaille parfois la nuit. Elle a des enfants.

Plus tard. La baie de Somme est là devant moi. A l'infini. Ma deuxième tasse de café me réchauffe les mains. Toute l'humanité est contenue dans cet infini. La baie et ma tasse de café. Un papier vole, rasant le sable, hésitant à s'envoler, virevoltant, s'accrochant à une pierre, comme une âme qui ne veut pas prendre son envol. Qui veut rester encore un peu.

Puis je reviens. J'ouvre ma porte de garage. Elle ouvre la sienne. Elle est de nuit. Elle installe sur le siège arrière sa petite fille qui me regarde

de ses grands yeux noirs, interrogateurs et méfiants. Elle a raison. Elle déposera sa fille quelque part probablement. Puis elle ira soigner des vies. Elle met de la musique. Je reconnais « les Goémons » de Gainsbourg, 1962. Elle a du goût. On s'est fait seulement signe. Elle est pressée. Comme souvent.

Je suis rentré.

J'ai pleuré sans m'arrêter pendant des minutes.

Philippe Nigaut



PARIS  
13 NOVEMBRE 2015

## L'UNSA S'IMPLANTE À BPCE IT

Le 15 octobre dernier, la création du GIE « BPCE Infogérance & Technologies » a ouvert une nouvelle page de l'album informatique du Groupe. Tout aussitôt s'y constituait une section de l'Unsa. Faisons les présentations.



BPCE IT regroupe, sur 15 sites, un peu plus de 1200 salariés dont 800 sont issus de l'informatique des Caisses d'épargne (IT-CE), 400 viennent de l'informatique des Banques populaires (I-BP) et une dizaine de BPCE SA. Cette société d'infogérance a vocation à s'occuper de la Production Informatique (mondes OPEN et Gros Systèmes) au sens large, pour ces trois sociétés ainsi que pour Natixis.

### À NOUVELLE ENTREPRISE, NOUVELLE SECTION UNSA

S'agissant de la création d'une toute nouvelle entreprise, le socle social dans son entier est à construire. La tâche est immense mais, forte des expériences acquises au sein des Caisses d'Épargne, depuis les Centres Techniques Régionaux (CTIR) jusqu'à l'Informatique des Caisses (IT-CE) en passant par les Communautés (Arpège, Cneti, Rsi, Siris) ainsi qu'au sein de BPCE SA, l'Unsa est de taille à relever le défi. Prête à faire des propositions et à défendre ses valeurs, elle a donc constitué une section syndicale dans cette nouvelle entreprise. Il faudra désormais compter avec UNSA BPCE Infogérance & Technologies.

### DES MILITANTS EXPÉRIMENTÉS DÉJÀ À PIED D'ŒUVRE

Les premières élections, destinées à installer les instances représentatives du personnel, se dérouleront en mars 2016. Dans l'intervalle, cinq

militants de la section participent activement aux travaux des trois commissions traitant respectivement des sujets relevant des futurs Comité d'Entreprise et CHSCT ou de la pré-négociation des accords. En cela ils reçoivent le soutien d'autres militants aguerris qui portaient également des mandats dans leur entreprise d'origine, négociaient ou y géraient les œuvres sociales. Cette équipe bénéficie en outre d'expériences variées dans différents domaines puisque nombre de ses membres sont également engagés dans le tissu associatif. Ecoute des salariés, pragmatisme, justice sociale, loyauté et investissement personnel demeurent leurs principaux moteurs.

### DU PAIN SUR LA PLANCHE

La section Unsa BPCE IT est confrontée à un véritable challenge puisqu'elle doit résoudre, aussi rapidement que possible, plusieurs grandes familles de problèmes :

- la construction d'un nouveau socle social pour des salariés issus de 3 entreprises distinctes et qui disposent de différences marquées en matière de temps de travail, de structure de rémunération (Intéressement, Part Variable), d'organisation structurelle, etc.
- sa reconnaissance par les salariés issus du paysage I-BP dont l'Unsa était absente,
- la préservation des emplois et de la qualité de vie sur les sites,
- une plus grande égalité professionnelle et la réduction des écarts H/F,
- une meilleure articulation vie professionnelle - vie privée et la mise en place du télétravail,
- une prise en compte des particularités locales (15 sites) et la gestion d'œuvres sociales et culturelles de qualité et en nombre suffisant...

Nous les savons de taille à être présents et efficaces sur tous les fronts.

François-Xavier Jolicard

## CASSEZ TOUT !

Le papier se coince insidieusement dans votre imprimante... Cassez-là !  
 Votre ordi bug sans arrêt... explosez l'écran !  
 Votre chef vous énerve... Cassez-lui la g..... !

Et cela vaut pour tous les motifs d'agacement : téléphone, chaises, réveil, nains de jardin, belle-mère.

C'est le nouveau concept proposé aux entreprises pour lutter contre le stress de leurs salariés.

Certes les séminaires ne se déroulent pas au sein des services et les machines et personnes incriminées sont fictives. Elles n'en sont pas moins nommément désignées pour subir de véritables règlements de comptes.

Protégés de lunettes, de casques et de gants (le règlement de compte n'exclut pas la sécurité), les patients, armés de club de golf, batte de base-ball et autre barre à mine sont invités à cogner, jusqu'à destruction totale, sur des imprimantes, smartphones... assiettes sur lesquelles ils ont préalablement inscrit au marqueur le nom des personnes objets de leurs ressentiments.

Ce vent de massacre, venu du Canada, commence à prospérer en France ou plusieurs officines proposent ces produits au doux intitulé : *Total demolition, I need a Break* et autre *Destruction massive* à des entreprises... qui les achètent !

On peut comprendre la sensation de légèreté pouvant naître après un moment de défoulement. Admettons toutefois que ce sentiment répond plus de l'animalité que d'une démarche intelligente et réfléchie.

Ces pratiques sont significatives de l'aridité des idées en termes de management et de gestion des ressources. Les entreprises reconnaissent au travers de ces dangereuses méthodes leur incapacité à gérer sereinement les relations dans le travail. En érigeant la violence en solution, le risque n'est-il pas de donner des idées à d'aucun qui pourraient passer la case « séminaire » et soulager en direct leurs agacements ?

Serge Huber



## BRÈVES

### Les WC étaient fermés de l'intérieur.

Un client, au sein de son agence Caisse d'Épargne, sollicite à l'accueil un rendez-vous auprès de son conseiller financier. L'hôtesse lui demande l'objet de cet entretien, il répond « en fait, c'est pour un prêt, j'ai toutes les fenêtres à changer, je veux mettre des fenêtres en WC ».

### En toute saison.

Une dame âgée, un peu sourde, souhaite des explications sur des prélèvements intervenus sur son compte. Un jeune conseiller lui répond : « ce sont des prélèvements divers », sans plus de précisions. Notre cliente s'étonne et demande « s'il y en a en été » !

## RÉSULTATS ÉLECTIONS

Jean-David Camus

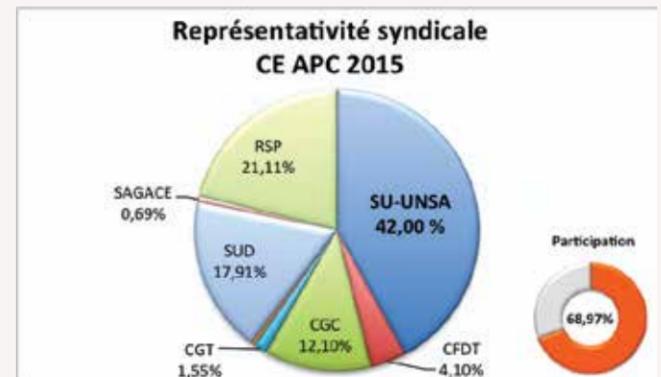
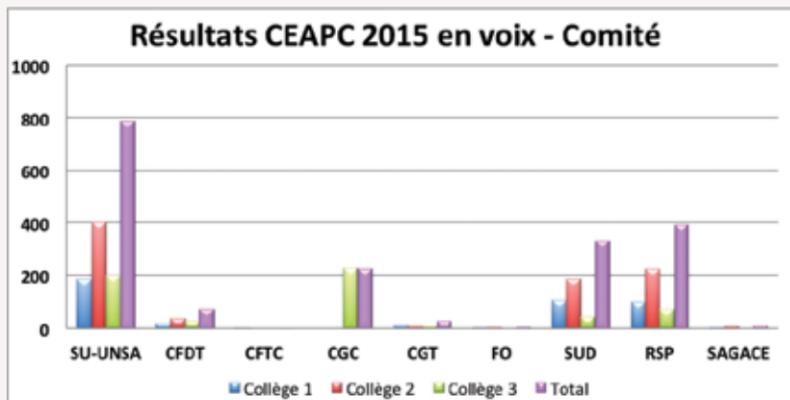
### CE AQUITAINE POITOU-CHARENTES

Nouvelle élection, nouvelle victoire du Syndicat Unifié-Unsa ! Et de bien belle manière puisque le score obtenu est en progression par rapport à celui de 2012, à 42 %, loin devant le second syndicat qui franchit tout juste la barre des 21 %.

Un tel résultat est d'autant plus remarquable qu'il y avait neuf listes en concurrence. Un record pour la Branche, mais pas de nature à donner une bonne image du syndicalisme. Certes, chaque organisation syndicale est libre de se présenter ou pas, mais que peuvent penser les salariés quand ils constatent que le cumul des voix de 5 des listes reste inférieur à 130 voix pour 2781 inscrits...

Le Syndicat Unifié-Unsa obtient des élus dans les 3 collèges et il est le seul dans ce cas. Cela démontre que, sur l'ensemble de l'échelle hiérarchique, son audience est forte. C'est le fruit de l'engagement d'une véritable équipe militante qui, au quotidien, est à l'écoute des salariés sur le terrain, analyse les dossiers économiques et sociaux, exploite les possibilités qu'offre encore le Code du travail au CHSCT pour agir en faveur des conditions de travail.

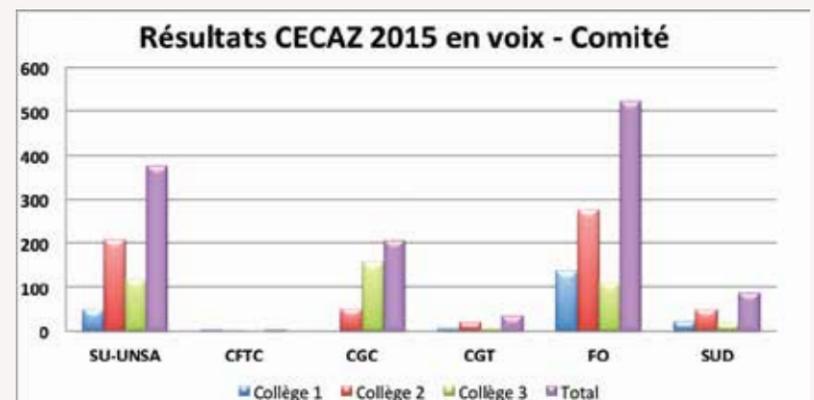
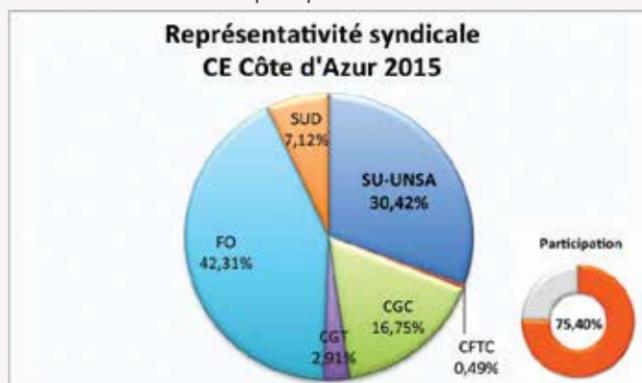
Un grand bravo aux militants SU-UNSA APC qui, autour de leur Déléguée syndicale centrale Nathalie Hurtaud, font preuve d'une efficacité remarquable pour obtenir un tel succès.



### CE CÔTE D'AZUR

Le Syndicat Unifié-Unsa n'y était pas majoritaire, il ne le deviendra pas. Les urnes ont confirmé FO, le sortant implanté de longue date à la tête du Comité d'entreprise.

En dépassant 30 % des suffrages, le SU-UNSA recule certes, mais il conserve le droit de signer des accords seul, ce qui lui confère un réel poids dans le dialogue social. Cette élection était attendue avec une certaine prudence car coïncidant avec un passage de témoin à la tête de la section syndicale. En effet, Philippe Bergamo a dû, depuis son élection au COS en tant que représentant de l'ensemble des salariés, passer le flambeau de Délégué syndical central à Karim Hacen, lequel compte bien s'appuyer sur ce militant chevronné pour poursuivre l'action. Un accent particulier sera mis sur le premier collège où le SU-UNSA doit nettement améliorer son audience.



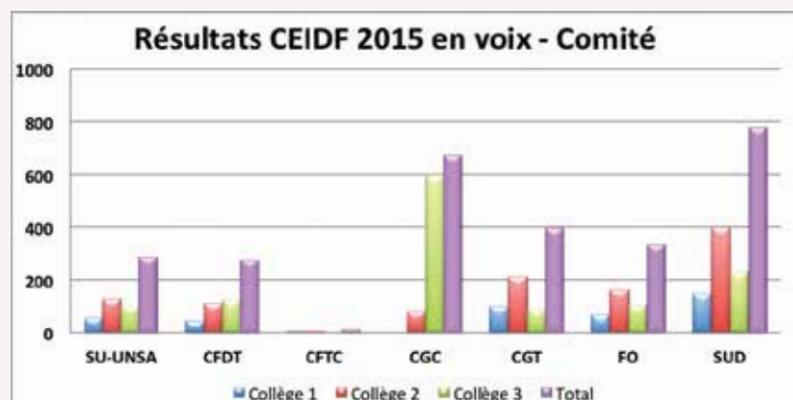
Reste à savoir si les résultats seront confirmés, le Syndicat Unifié-Unsa les ayant contestés devant le tribunal pour une série d'irrégularités comme, par exemple, l'oubli par la Direction de joindre la liste des candidats SU-UNSA dans le matériel de vote adressé aux salariés ! Rien que ça...

### CE ILE DE FRANCE

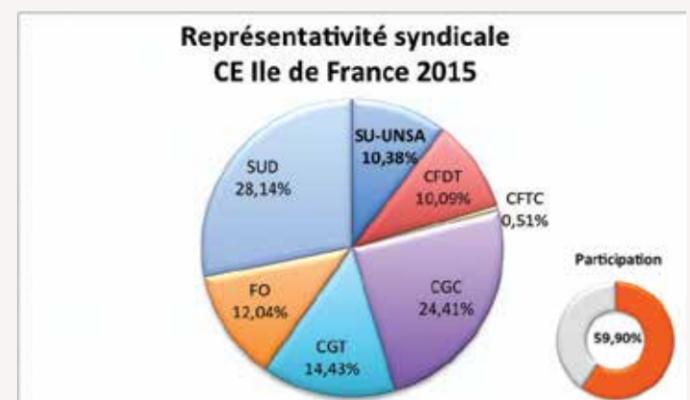
L'objectif primordial de cette élection était pour le Syndicat Unifié-Unsa de reconquérir le statut d'organisation syndicale représentative (atteindre le seuil de 10%). Car depuis 2012, c'était dur, très dur de ne plus être convoqué aux réunions de Comité d'entreprise ou de négociations. Un peu comme si vous étiez mis à l'isolement. Perte d'informations, perte de moyens pour aller sur le terrain, perte de motivation pour certains militants et adhérents. Ça ne pouvait pas durer plus qu'un mandat !

Opération réussie avec un score de 10,38 %. La marge n'est pas grande, mais elle suffit. Le Syndicat Unifié-Unsa sera à nouveau présent dans toutes les instances représentatives du personnel. C'est une bonne nouvelle pour les salariés qui vont à nouveau pouvoir compter sur la présence, l'engagement et le soutien de l'organisation syndicale majoritaire dans la Branche Caisses d'Épargne.

Bravo aux militants qui, dans des conditions plus que dégradées, y ont cru jusqu'au bout et ont su se mobiliser pour atteindre ce résultat.



Depuis, l'exécutif de la section SU-UNSA a été très largement renouvelé avec l'arrivée de quatre nouveaux pour occuper les postes de délégués syndicaux, dont Stéphanie Cauvin qui a récemment été élue par l'Assemblée générale des adhérents à la fonction de Déléguée syndicale centrale. Un renouvellement qui annonce une véritable envie de dynamiser l'action du Syndicat Unifié-Unsa à la CE IDF.



# ITINÉRAIRE D'UN SYMBOLE



On voit bien dans le mot Fraternité la racine *frater* que l'on assimile spontanément à *frère*. Si, chez les latins, le mot *frater* avait en effet le sens de « frère » dans sa dimension biologique, son dérivé *fraternitatem* (la fraternité) désignait déjà l'appartenance commune au genre humain.

## DES FONDS BAPTISMAUX RÉVOLUTIONNAIRES...

C'est le christianisme, en premier, qui s'accapare la notion (« aimez-vous les uns les autres »). Mais à partir de la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle, elle se laïcise. On pense évidemment à la devise « Liberté, Égalité, Fraternité », laquelle, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne date pas de la première révolution, celle de 1789. À l'époque, le mot a pourtant fait irruption dans le vocabulaire républicain mais pas dans les textes officiels. Ainsi, il ne figure pas dans la

déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789. En revanche, la fête de la Fédération, le 14 juillet 1790, y fait explicitement allusion et la formule « Salut et Fraternité » sera adoptée par les révolutionnaires. Une déclinaison terrible sera utilisée pendant la terreur « La Fraternité ou la mort », alternative dans laquelle notre époque moderne ne saurait se reconnaître.

## ... À L'UNIVERSALISME RÉPUBLICAIN.

C'est la seconde République, la révolution de 1848, qui la consacra, d'abord en organisant le 20 avril 1848 une « Fête de la Fraternité » afin de célébrer l'instauration du suffrage universel, ensuite en introduisant le fameux triptyque « Liberté, Égalité, Fraternité » dans la constitution du 4 novembre 1848.

À ce moment où il n'est pas encore question de séparation de l'église et de l'Etat, la religion accompagne la République et les prêtres célèbrent le « Christ-Fraternité » tout en bénissant les arbres de la Liberté.

En 1880, lorsque la troisième République décide d'inscrire la fameuse trilogie au fronton de toutes les institutions publiques, un débat s'installe pour savoir s'il ne faut pas parler de Solidarité plutôt que de Fraternité. Prémises de 1905, on reprochait déjà au mot son antériorité chrétienne.

On garda heureusement la Fraternité, signe qu'on avait déjà à cœur de rassembler dans une grande Fraternité universelle toutes les composantes de la société française.

Agathe Prévost.

## LU POUR VOUS

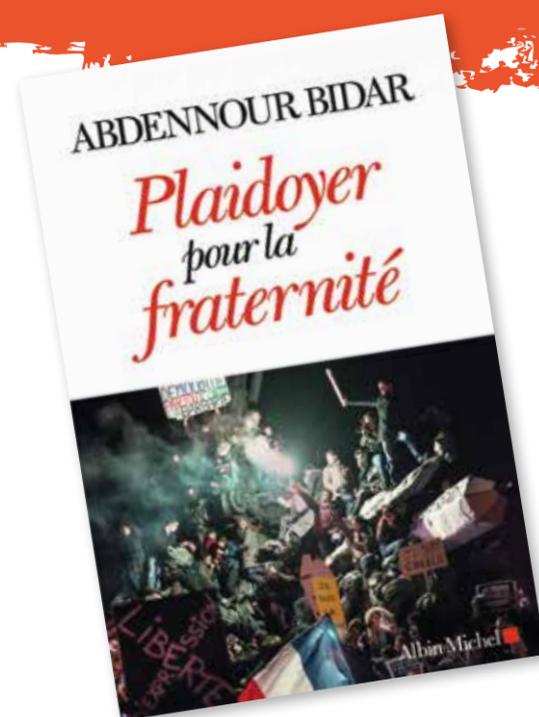
### PLAIDOYER POUR LA FRATERNITÉ

En ces temps de NAO chiche, nous avons choisi pour vous un livre bon marché mais dont le contenu vaut cher. Abdenour Bidar est un philosophe – normalien, agrégé, docteur – qui réfléchit entre autre à la place de l'Islam dans la société contemporaine. Il a écrit ce bref et intense cri du cœur au lendemain des attentats de janvier dernier contre Charlie, la communauté juive et la police (et l'Islam aussi, à travers ce policier abattu Boulevard Richard Lenoir, qui s'appelait Ahmed – un autre nom du Prophète!). Mais la terrible soirée du 13 novembre dernier donne encore plus d'acuité à son point de vue. S'emparant du fameux triptyque symbole de notre république, il propose d'en inverser l'ordre « Fraternité, Liberté, Égalité », car à ses yeux sans la fraternité, et plus précisément

sans la fraternité universelle, la fraternité « comme sacré », « la liberté bascule dans l'individualisme » et « l'égalité bascule dans l'affrontement entre ceux qui estiment avoir les mêmes droits », comme il en donne de nombreux exemples. Mais la fraternité est une attitude difficile, elle doit s'apprendre, elle ne nous est pas naturelle. Il exhorte donc les musulmans et la société à faire les efforts nécessaires. « Il faut que les musulmans fassent le ménage – pas par la violence, mais par l'éducation, le débat interne – de tous les stéréotypes du « bon musulman » (...) de tout ce qui est archaïque » (il vise, on l'a compris, le voile, les interdits alimentaires, le refus de la mixité et de la laïcité, la conviction que la loi du coran est supérieure à la loi de la

république etc). Et il faut que la société affirme cette évidence : « la France est une chance pour l'Islam et l'Islam une chance pour la France ». La laïcité doit être mise en avant car elle n'est en aucune façon l'ennemie de l'Islam, elle constitue le meilleur moyen de vivre non pas les uns à côté des autres, mais ensemble. « Nous avons tous besoin d'intégration » dit-il, pas seulement les immigrés : tous nous avons besoin de retrouver nos valeurs en têtes desquelles se trouvent la fraternité et la solidarité. Une lecture salutaire au moment où la lutte contre l'obscurantisme est prioritaire.

Henri Bonetti



Plaidoyer pour la Fraternité  
Abdenour Bidar  
112 p. - 6 euros  
éditions Albin Michel

# LE TRAIT D'UNION

LE SYNDICAT UNIFIÉ AGIT POUR CONSTRUIRE !

organe d'expression syndicale emblématique du



Dans chaque numéro, vous trouverez :

- un dossier de fonds sur notre environnement professionnel,
- des articles de société,
- des échos du groupe qui parlent de vous, vos succès, vos indignations, vos révoltes,
- l'invite à un regard décalé sur notre quotidien,
- et bien sûr, des brèves pour la détente, une pincée d'histoire, un conseil de lecture, etc.

## ADHÉREZ

Rejoignez une collectivité de 7000 adhérents en bénéficiant d'un crédit d'impôt de 66 % sur le montant de votre cotisation syndicale,

- Bénéficiez d'un soutien personnalisé en cas de difficultés dans vos relations avec votre employeur,
- Ajoutez une dimension supplémentaire à votre vie professionnelle,
- Disposez d'une information privilégiée et critique sur la vie des entreprises du groupe,
- Prenez part, donnez votre avis, débattiez sur la vie sociale dans l'entreprise et ses orientations.

## LE SYNDICAT UNIFIÉ

- Défend tous les salariés, de l'employé au cadre
- Forme ses militants et ses élus
- Gère les Comités d'entreprise
- Pilote les CHSCT
- Anime les DP
- Fait entendre la voix des salariés dans les COS
- Est investi dans la gestion de BPCE Mutuelle & EPS

- Majoritaire
- Autonome
- À l'écoute
- Propose
- Agit
- Négocie
- S'engage

